

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS

Numéro SIRET : 21470179900014

POSTE COMPTABLE : FUMEL

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS

ANNEE 2019

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1"> <tr> <td>4</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td> </tr> </table> <p>COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS BP 2019</p>	4	7	3	1	3	1	7	9	BUDGET PRIMITIF
4	7	3	1	3	1	7	9		

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 131
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	45
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : FUMEL VALLE DU LOT	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 079 284,00	1 486 130,00	684,85	841,69

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 091 513,00	2 048 846,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		42 667,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 091 513,00	2 091 513,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 050 473,00	1 440 602,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	299 736,00	144 473,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	234 866,00	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 585 075,00	1 585 075,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 676 588,00	3 676 588,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	442 139,00		434 170,00	434 170,00	434 170,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	931 510,00		951 320,00	951 320,00	951 320,00
014	Atténuations de produits	46 375,00		50 615,00	50 615,00	50 615,00
65	Autres charges de gestion courante	282 980,00		263 672,00	263 672,00	263 672,00
Total des dépenses de gestion courante		1 703 004,00	0,00	1 699 777,00	1 699 777,00	1 699 777,00
66	Charges financières	67 802,00		62 105,00	62 105,00	62 105,00
67	Charges exceptionnelles	9 500,00		17 600,00	17 600,00	17 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	35 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des dépenses réelles de fonct.		1 815 306,00	0,00	1 814 482,00	1 814 482,00	1 814 482,00
023	Virement à la section d'investissement (374 040,00		267 240,00	267 240,00	267 240,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	15 288,00		9 791,00	9 791,00	9 791,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		389 328,00	0,00	277 031,00	277 031,00	277 031,00
TOTAL		2 204 634,00	0,00	2 091 513,00	2 091 513,00	2 091 513,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 091 513,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	44 500,00		34 100,00	34 100,00	34 100,00
70	Produits des services, domaine et vent	208 700,00		210 420,00	210 420,00	210 420,00
73	Impôts et taxes	1 056 191,00		1 055 039,00	1 055 039,00	1 055 039,00
74	Dotations, subventions et participations	671 891,00		692 855,00	692 855,00	692 855,00
75	Autres produits de gestion courante	57 800,00		51 950,00	51 950,00	51 950,00
Total des recettes de gestion courante		2 039 082,00	0,00	2 044 364,00	2 044 364,00	2 044 364,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	4 155,00		4 482,00	4 482,00	4 482,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		2 043 237,00	0,00	2 048 846,00	2 048 846,00	2 048 846,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 043 237,00	0,00	2 048 846,00	2 048 846,00	2 048 846,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	42 667,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 091 513,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	277 031,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	764 549,00	299 736,00	874 827,00	874 827,00	1 174 563,00
Total des dépenses d'équipement		764 549,00	299 736,00	874 827,00	874 827,00	1 174 563,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00				
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	175 700,00		175 646,00	175 646,00	175 646,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		200 700,00	0,00	175 646,00	175 646,00	175 646,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		965 249,00	299 736,00	1 050 473,00	1 050 473,00	1 350 209,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		965 249,00	299 736,00	1 050 473,00	1 050 473,00	1 350 209,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	234 866,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 1 585 075,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	423 257,00	144 473,00	330 966,00	330 966,00	475 439,00
16	Emprunts et dettes assimilés	219 086,00		269 600,00	269 600,00	269 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		642 343,00	144 473,00	600 566,00	600 566,00	745 039,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	49 353,00		94 877,00	94 877,00	94 877,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	237 478,00		390 128,00	390 128,00	390 128,00
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations			78 000,00	78 000,00	78 000,00
Total des recettes financières		286 831,00	0,00	563 005,00	563 005,00	563 005,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		929 174,00	144 473,00	1 163 571,00	1 163 571,00	1 308 044,00
021	Virement de la section de fonctionnement	374 040,00		267 240,00	267 240,00	267 240,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	15 288,00		9 791,00	9 791,00	9 791,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		389 328,00	0,00	277 031,00	277 031,00	277 031,00
TOTAL		1 318 502,00	144 473,00	1 440 602,00	1 440 602,00	1 585 075,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 1 585 075,00

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	277 031,00
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	 FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	434 170,00		434 170,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	951 320,00		951 320,00
014	Atténuations de produits	50 615,00		50 615,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	263 672,00		263 672,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	62 105,00		62 105,00
67	Charges exceptionnelles	17 600,00		17 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		9 791,00	9 791,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	35 000,00		35 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		267 240,00	267 240,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 814 482,00	277 031,00	2 091 513,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 091 513,00
--	---------------------

	 INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	175 646,00		175 646,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	1 174 563,00		1 174 563,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 350 209,00		1 350 209,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	234 866,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 585 075,00
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	34 100,00		34 100,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	210 420,00		210 420,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	1 055 039,00		1 055 039,00
74	Dotations, subventions et participations	692 855,00		692 855,00
75	Autres produits de gestion courante	51 950,00		51 950,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	4 482,00		4 482,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		2 048 846,00		2 048 846,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	42 667,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 091 513,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	94 877,00		94 877,00
13	Subventions d'investissement reçues	475 439,00		475 439,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	269 600,00		269 600,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		9 791,00	9 791,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		267 240,00	267 240,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	78 000,00		78 000,00
Recettes d'investissement - Total		917 916,00	277 031,00	1 194 947,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	390 128,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 585 075,00
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	442 139,00	434 170,00	434 170,00
60611	Eau et assainissement	10 684,00	15 270,00	15 270,00
60612	Energie - Electricité	78 000,00	78 000,00	78 000,00
60621	Combustibles	100,00		
60622	Carburants	13 000,00	11 500,00	11 500,00
60623	Alimentations	3 000,00	3 500,00	3 500,00
60624	Produits de traitement	1 750,00	1 250,00	1 250,00
60631	Fournitures d'entretien	8 500,00	8 000,00	8 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	25 000,00	25 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	7 000,00	7 000,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	800,00	800,00	800,00
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	5 500,00	5 500,00
611	Contrats de prestations de services	88 000,00	88 000,00	88 000,00
6132	Locations immobilières	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6135	Locations mobilières	13 500,00	11 000,00	11 000,00
615221	Bâtiments publics	23 605,00	22 000,00	22 000,00
615228	Autres bâtiments	2 250,00	3 000,00	3 000,00
615231	Voies	14 000,00	14 000,00	14 000,00
61551	Matériel roulant	18 900,00	15 000,00	15 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 800,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	21 000,00	16 500,00	16 500,00
6161	Multirisques	14 000,00	10 600,00	10 600,00
617	Etudes et recherches	1 800,00	2 100,00	2 100,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00		
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	600,00	600,00	600,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	1 000,00	600,00	600,00
6231	Annonces et insertions	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 300,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6237	Publications	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6238	Divers	800,00	800,00	800,00
6247	Transports collectifs	6 000,00	8 500,00	8 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 300,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	200,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	13 000,00	13 000,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	150,00	150,00
6281	Concours divers (cotisations...)	8 250,00	8 500,00	8 500,00
6288	Autres services extérieurs	700,00	2 300,00	2 300,00
63512	Taxes foncières	6 200,00	6 300,00	6 300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00		
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres o	5 450,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	931 510,00	951 320,00	951 320,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattacheme	64 000,00	52 000,00	52 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	2 592,00	2 600,00	2 600,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	11 976,00	12 300,00	12 300,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 615,00	1 650,00	1 650,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6411	Personnel titulaire	511 535,00	542 000,00	542 000,00
6413	Personnel non titulaire	38 391,00	26 600,00	26 600,00
64168	Autres emplois d'insertion	41 432,00	49 500,00	49 500,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	78 489,00	76 000,00	76 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	139 398,00	148 000,00	148 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	4 422,00	3 100,00	3 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	29 466,00	30 070,00	30 070,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	7 694,00	7 000,00	7 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	46 375,00	50 615,00	50 615,00
739211	Attributions de compensation	46 375,00	50 615,00	50 615,00
65	Autres charges de gestion courante	282 980,00	263 672,00	263 672,00
6531	Indemnités	50 629,00	50 880,00	50 880,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	8 135,00	8 180,00	8 180,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur		3 700,00	3 700,00
6553	Service d'incendie	68 483,00	68 603,00	68 603,00
65548	Autres contributions	65 500,00	60 000,00	60 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	37 650,00	21 200,00	21 200,00
657351	GFP de rattachement	5 600,00	5 600,00	5 600,00
657362	CCAS	22 553,00	22 739,00	22 739,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	23 430,00	21 770,00	21 770,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		1 703 004,00	1 699 777,00	1 699 777,00
66	Charges financières (b)	67 802,00	62 105,00	62 105,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	67 152,00	62 055,00	62 055,00
6615	Intérêts des comptes courants&de dépôts c	250,00	50,00	50,00
6688	Autres	400,00		
67	Charges exceptionnelles (c)	9 500,00	17 600,00	17 600,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)		100,00	100,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	7 000,00	16 000,00	16 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	2 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 815 306,00	1 814 482,00	1 814 482,00
023	Virement à la section d'investissement	374 040,00	267 240,00	267 240,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	15 288,00	9 791,00	9 791,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	15 288,00	9 791,00	9 791,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		389 328,00	277 031,00	277 031,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		389 328,00	277 031,00	277 031,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		2 204 634,00	2 091 513,00	2 091 513,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
	RESTES A REALISER N-1			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 091 513,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	44 500,00	34 100,00	34 100,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	44 500,00	34 100,00	34 100,00
70	Produits des services, domaine et vente	208 700,00	210 420,00	210 420,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	1 400,00	1 400,00	1 400,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	55 000,00	55 000,00	55 000,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	110 000,00	110 000,00	110 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 400,00	1 000,00	1 000,00
70841	Aux budgets annexes, régies munic.,CCAS,	16 650,00	17 320,00	17 320,00
70846	au GFP de rattachement	24 000,00	25 500,00	25 500,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	250,00	200,00	200,00
73	Impôts et taxes	1 056 191,00	1 055 039,00	1 055 039,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	964 669,00	964 370,00	964 370,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	860,00		
73221	FNGIR	8 762,00	8 769,00	8 769,00
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	39 787,00	39 787,00	39 787,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	42 113,00	42 113,00	42 113,00
74	Dotations, subventions et participations	671 891,00	692 855,00	692 855,00
7411	Dotation forfaitaire	305 683,00	306 325,00	306 325,00
74121	Dotation de solidarité rurale	190 776,00	216 140,00	216 140,00
74127	Dotation nationale de péréquation	49 617,00	53 385,00	53 385,00
744	FCTVA	5 590,00	5 600,00	5 600,00
7472	Régions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7473	Départements	17 491,00	8 755,00	8 755,00
7478	Autres organismes	650,00		
748314	Dotation unique compensations spécifiques	843,00		
74832	Attribution du fonds départ. péréquation tax	7 847,00	6 515,00	6 515,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	6 003,00	6 061,00	6 061,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	85 891,00	88 574,00	88 574,00
75	Autres produits de gestion courante	57 800,00	51 950,00	51 950,00
752	Revenus des immeubles	6 800,00	6 950,00	6 950,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	51 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 039 082,00	2 044 364,00	2 044 364,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	4 155,00	4 482,00	4 482,00
7713	Libéralités reçues	1 800,00	1 800,00	1 800,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 355,00	2 682,00	2 682,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 043 237,00	2 048 846,00	2 048 846,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		2 043 237,00	2 048 846,00	2 048 846,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

RESTES A REALISER N-1	+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	42 667,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	2 091 513,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	Op. Eq. n°10 TRAVAUX VOIRIE	401 208,00	794 963,00	794 963,00
	Op. Eq. n°105 ACQUISITION PLANTATION	5 200,00	400,00	400,00
	Op. Eq. n°106 TRAVAUX BATIMENTS CO	21 500,00	27 920,00	27 920,00
	Op. Eq. n°107 ACQUISITION MATERIEL	31 400,00	20 854,00	20 854,00
	Op. Eq. n°12 ACQUISITION DE TERRAIN	31 800,00	2 200,00	2 200,00
	Op. Eq. n°13 RESTAURATION PRIEURE	251 168,00	24 490,00	24 490,00
	Op. Eq. n°15 GROUPE SCOLAIRE EC.PR	16 273,00		
	Op. Eq. n°22 ACQ.MATERIEL INFORMATIQ	2 600,00	4 000,00	4 000,00
	Op. Eq. n°27 ECOLE MATERNELLE MONS	3 400,00		
	Total des dépenses d'équipement	764 549,00	874 827,00	874 827,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	25 000,00		
103	Plan de relance FCTVA	25 000,00		
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	175 700,00	175 646,00	175 646,00
1641	Emprunts en euros	175 700,00	175 646,00	175 646,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	200 700,00	175 646,00	175 646,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	965 249,00	1 050 473,00	1 050 473,00

040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	965 249,00	1 050 473,00	1 050 473,00
---	-------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1	299 736,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	234 866,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 585 075,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	423 257,00	330 966,00	330 966,00
1321	Etats et établissements nationaux	264 860,00	285 095,00	285 095,00
1322	Régions	36 270,00	3 061,00	3 061,00
1323	Départements	100 807,00	33 590,00	33 590,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	15 300,00	3 200,00	3 200,00
1342	Amendes de Police	6 020,00	6 020,00	6 020,00
16	Emprunts et dettes assimilés	219 086,00	269 600,00	269 600,00
1641	Emprunts en euros	219 086,00	269 600,00	269 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		642 343,00	600 566,00	600 566,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	286 831,00	485 005,00	485 005,00
10222	FCTVA	44 944,00	89 600,00	89 600,00
10226	Taxe d'aménagement	4 409,00	5 277,00	5 277,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	237 478,00	390 128,00	390 128,00
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation		78 000,00	78 000,00
Total des recettes financières		286 831,00	563 005,00	563 005,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		929 174,00	1 163 571,00	1 163 571,00

021	Virement de la section de fonctionnemen	374 040,00	267 240,00	267 240,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	15 288,00	9 791,00	9 791,00
28041582	Bâtiments et installations	15 288,00	9 791,00	9 791,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		389 328,00	277 031,00	277 031,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		389 328,00	277 031,00	277 031,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 318 502,00	1 440 602,00	1 440 602,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1	144 473,00
------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 585 075,00
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10**LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 527 851,88	a 36 511,00	794 963,00	b 794 963,00	
20	Immobilisations incorporelles	37 029,12	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	37 029,12				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	449 062,72	36 511,00	794 963,00	794 963,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d		31 947,00	735 313,00	735 313,00	
2151	Réseaux de voirie	313 513,12	431,00	35 500,00	35 500,00	
21533	Réseaux câblés	54 221,58		24 150,00	24 150,00	
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c		4 133,00			
	Autres (2121,2152,21534,2188)	81 328,02				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 041 760,04	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313,2315,238)	2 041 760,04				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 22 117,00	d 581 578,00
13	Subventions d'investissement reçues	22 117,00	311 978,00
1321	Etats et établissements nationaux	9 317,00	270 608,00
1323	Départements		32 150,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	12 800,00	3 200,00
1342	Amendes de Police		6 020,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	269 600,00
1641	Emprunts en euros		269 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-227 779,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 105
LIBELLE : ACQUISITION PLANTATIONS

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 082,68	a 5 122,00	400,00	b 400,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	14 082,68	5 122,00	400,00	400,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	12 037,88	5 122,00	400,00	400,00	
	Autres (2128)	2 044,80				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 522,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 106

LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		360 714,77	a 12 545,00	27 920,00	b 27 920,00	
20	Immobilisations incorporelles	14 850,00	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	14 850,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	13 487,44	12 545,00	27 920,00	27 920,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d Autres (21312,2184)	8 388,16 5 099,28	12 545,00	27 920,00	27 920,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	332 377,33	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313)	332 377,33				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 1 260,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 260,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	1 260,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-39 205,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 107

LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		588 405,12	a 0,00	20 854,00	b 20 854,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	588 405,12	0,00	20 854,00	20 854,00	
2152	Installations de voirie	54 002,82		14 095,00	14 095,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	188 958,18		700,00	700,00	
2184	Mobilier	168 307,51		1 000,00	1 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	85 233,35		5 059,00	5 059,00	
	Autres (2135,21568,2158,2182,2183)	91 903,26				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 2 849,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	2 849,00
1321	Etats et établissements nationaux		2 849,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-18 005,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12
LIBELLE : ACQUISITION DE TERRAINS

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		77 405,05	a 26 776,00	2 200,00	b 2 200,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	77 405,05	26 776,00	2 200,00	2 200,00	
2111	Terrains nus	77 405,05	26 776,00	2 200,00	2 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 976,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13
LIBELLE : RESTAURATION PRIEURE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		219 587,31	a 216 901,00	24 490,00	b 24 490,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 084,26	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2188)	3 084,26				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	216 503,05	216 901,00	24 490,00	24 490,00	
2313	Constructions	216 503,05	216 901,00	24 490,00	24 490,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 121 096,00	d 12 664,00
13	Subventions d'investissement reçues	121 096,00	12 664,00
1321	Etats et établissements nationaux	72 300,00	8 163,00
1322	Régions	10 236,00	3 061,00
1323	Départements	38 560,00	1 440,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-107 631,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22
LIBELLE : ACQ.MATERIEL INFORMATIQUE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		142 492,15	a 0,00	4 000,00	b 4 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	345,60	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2051)	345,60				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	141 699,25	0,00	4 000,00	4 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	141 699,25		4 000,00	4 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	447,30	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313)	447,30				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 27

LIBELLE : ECOLE MATERNELLE MONSEMPRON

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		514 822,43	a 1 881,00	0,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	2 997,17	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2031)	2 997,17				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 701,28	1 881,00	0,00	0,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	2 906,28	1 881,00			
	Autres (2138)	795,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	508 123,98	0,00	0,00	0,00	
	Autres (2313)	508 123,98				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 3 475,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	3 475,00
1321	Etats et établissements nationaux		3 475,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	1 594,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 212 135,49									
1641 Emprunts en euros					3 212 135,49									
00083644379	CRCAM DE LOT ET GARONNE	18/11/2011		15/12/2012	460 000,00	F		5,35	5,35	EUR	A	P	N	A-1
00096430674	CRCAM D AQUITAINE	15/04/2013		21/10/2014	250 000,00	F		4,04	4,04	EUR	A	P	N	A-1
07051650	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	23/10/2010		03/12/2011	200 000,00	F		3,13	3,13	EUR	A	P	N	A-1
07085145	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	02/07/2014		07/08/2015	143 520,00	F		3,15	3,15	EUR	A	P	N	A-1
098674EUR	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/11/1997		01/09/1999	152 449,02	C	EURIBOR	2,90	2,90	EUR	T	P	N	A-1
114323897	CRCAM DE LOT ET GARONNE	28/11/1997		10/10/2000	76 224,51	C		4,10	4,10	EUR	A	C	N	A-1
238441	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/02/2006		01/04/2007	425 676,59	F		4,04	4,04	EUR	A	P	N	A-1
422421201	CRCAM DE LOT ET GARONNE	01/03/2004		05/05/2005	70 000,00	C		3,95	3,95	EUR	A	P	N	A-1
448655401	CRCAM DE LOT ET GARONNE	22/06/2005		20/06/2007	460 000,00	V		3,47	3,47	EUR	S	P	N	A-1
5050023	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		15/02/2001	88 420,43	C	TAM	4,77	4,77	EUR	A	P	N	A-1
600720401/114336064	CRCAM DE LOT ET GARONNE	28/11/1997		05/08/2000	88 420,43	F		6,05	6,05	EUR	A	P	N	A-1
76529401	CRCAM DE LOT ET GARONNE	27/12/2010		15/09/2011	105 200,00	F		3,97	3,97	EUR	A	P	N	A-1
9209924	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	15/04/2013		05/06/2014	250 000,00	F		3,77	3,77	EUR	A	P	N	A-1
9590831	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	30/06/2015		23/07/2016	300 000,00	F		2,13	2,13	EUR	A	P	N	A-1
9950132	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		10/03/2000	76 224,51	C		5,20	5,20	EUR	S	P	N	A-1
A3307303	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/2007		05/08/2008	66 000,00	F		4,33	4,33	EUR	A	P	N	A-1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1644 Emp.assor.d'une opt.de tirage sur ligne de trésor.														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					3 212 135,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résé- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 844 204,06					175 645,92	62 054,27		
1641 Emprunts en euros				1 844 204,06					175 645,92	62 054,27		
00083644379	N			384 436,23	18,95	F		5,35	13 225,04	20 567,34		
00096430674	N			182 522,56	10,80	F		4,04	15 174,30	7 373,91		
07051650	N			104 847,54	7,92	F		3,13	13 629,51	3 281,73		
07085145	N			111 518,56	11,59	F		3,15	8 640,16	3 512,83		
098674EUR	N			43 365,27	5,65	C	EURIBOR	0,23	7 404,89	44,49		
114323897	N			3 811,23	1,76	C		4,35	3 811,23	137,20		
238441	N			210 427,13	8,24	F		4,04	22 897,29	8 535,78		
422421201	N			25 522,08	6,33	C		1,30	4 107,21	357,31		
448655401	N			216 517,83	8,46	V		0,55	26 547,31	1 154,39		
5050023	N			11 532,24	2,11	C	TAM	0,43	5 675,86			
600720401/114336064	N			6 839,73	1,58	F		6,05	6 839,73	413,80		
76529401	N			71 951,70	12,70	F		3,97	4 838,77	2 881,48		
9209924	N			181 527,30	10,42	F		3,77	15 281,58	6 843,58		
9590831	N			247 338,10	12,56	F		2,13	18 307,02	5 268,30		
9950132	N			5 942,93	1,18	C		0,53	5 942,93	6,92		
A3307303	N			36 103,63	9,59	F		4,33	3 323,09	1 675,21		
1644 Emp.assor.d'une opt.de tirage sur ligne de trésor.												

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				1 844 204,06					175 645,92	62 054,27		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2019 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		175 646,00	175 646,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		175 646,00	175 646,00
1641	Emprunts en euros	175 646,00	175 646,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
103	Plan de relance FCTVA	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	175 646,00	299 736,00	234 866,00	710 248,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		449 908,00	III 449 908,00
Ressources propres externes de l'année (a)		94 877,00	94 877,00
10222	FCTVA	89 600,00	89 600,00
10226	Taxe d'aménagement	5 277,00	5 277,00
Ressources propres internes (b)(2)		355 031,00	355 031,00
2804158	Bâtiments et installations	9 791,00	9 791,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	78 000,00	78 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	267 240,00	267 240,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	449 908,00	144 473,00		390 128,00	984 509,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 710 248,00
Ressources propres disponibles	IV 984 509,00
Solde	V = IV - II (6) 274 261,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	Restes à réaliser 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)					
NEANT					
RECETTES (b)					
NEANT					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	25 670,88
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	237 700,19
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	263 371,07
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 048 846,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	12,85

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2020	2021	2022	2023	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2019	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2019 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2019. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2019	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		4,00		4,00	4,00		4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C	2,00		2,00	2,00		2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNIQUE		11,00	6,00	17,00	13,52	2,62	16,14
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	1,00	3,00	2,86		2,86
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	6,00	2,00	8,00	7,66		7,66
AGENT D'ENTRETIEN			2,00	2,00		1,82	1,82
AGENT DE MAITRISE	C	2,00		2,00	2,00		2,00
AGENT DU SERVICE TECHNIQUE			1,00	1,00		0,80	0,80
SOCIAL			3,00	3,00	2,30		2,30
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C		3,00	3,00	2,30		2,30
ANIMATION		1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		16,00	9,00	25,00	20,82	2,62	23,44

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				47 984,00		
AGENT D'ENTRETIEN		TECH		33 380,00	A	A / CAE -PEC
AGENT DU SERVICE TECHNIQUE		TECH		14 604,00	A	A / CAE-PEC
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL				47 984,00		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
FUMEL VALLEE DU LOT			
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2018	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2018 (%)
Taxe d'habitation	2 476 000,000	-1,039 %	16,690 %	0,000 %	413 244,000	-1,039 %
TFPB	1 924 000,000	0,680 %	27,270 %	0,000 %	524 674,000	0,680 %
TFPNB	32 000,000	1,911 %	82,660 %	0,000 %	26 451,000	1,911 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	4 432 000,000	-0,279 %			964 369,000	-0,031 %